

Antibes, le 29 NOV. 2011

VILLE D'ANTIBES

LE MAIRE

JL/LMB/CA/1725

Monsieur Gérard PIEL  
Conseiller Municipal  
10, Avenue Pasteur

06600 ANTIBES

Monsieur le Conseiller Municipal,

J'ai bien pris connaissance du courrier que vous m'avez adressé au sujet de la manifestation organisée par l'association Rassemblement National des Français d'Algérie et leurs amis qui se déroulera les 3,4 et 5 décembre 2011 aux Espaces du Fort Carré.

C'est Gabriel ANGLADE, Adjoint au Maire de Louis Nègre, Sénateur-Maire de Cagnes-sur-Mer, et délégué de l'association Rassemblement National des Français d'Algérie et leurs amis pour la région PACA qui a directement adressé sa demande en mairie.

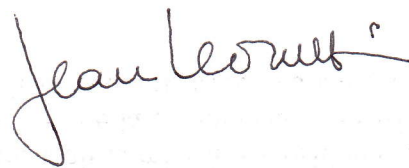
Dans son courrier, Gabriel ANGLADE demandait la mise à disposition d'un site municipal pour y organiser une manifestation réunissant les membres de la communauté rapatriée et harkie ainsi que leurs amis, autour d'événements à caractère festif et culturel, avec des expositions d'artistes et d'écrivains et des spectacles folkloriques.

Plusieurs membres des associations de rapatriés et de harkis d'Antibes Juan-les-Pins participeront d'ailleurs à ces rencontres.

Comme elle le fait habituellement pour d'autres demandes associatives, mais aussi pour des congrès départementaux et nationaux, la ville d'Antibes Juan-les-Pins a donc mis à disposition de l'association le site municipal des Espaces du Fort Carré.

Il est bien entendu que cette manifestation doit se dérouler en conformité avec l'esprit culturel, festif et convivial qui se dégage du projet qui nous a été soumis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller Municipal, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs



Jean LEONETTI  
Maire d'Antibes Juan-les-Pins  
Ministre des Affaires européennes